

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 11-12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008

Chère apicultrice, cher apiculteur,

L'hiver semble vouloir bien se faire cette année. A plusieurs reprises déjà en octobre, la neige est tombée bas. Espérons ainsi que nos reines arrêteront assez tôt de pondre; moins de couvain signifie moins d'élevage de varroas.

Nous voilà entrés dans une période de répit tant pour la nature que pour les apiculteurs. Les interventions au rucher ne sont, sauf exception, plus nécessaires. Mais la surveillance doit rester constante; nous devons veiller à assurer la plus grande tranquillité à nos abeilles. A part ces visites régulières, on peut aussi se repasser le film de l'année apicole: qu'ais-je fait de juste? quelle(s) erreur(s) ais-je commis (es)? On n'a jamais tout juste... et jamais tout faux. L'essentiel est de tirer les bonnes conclusions.

Et puis, on peut aussi réfléchir à la prochaine saison apicole. Pourquoi ne pas éléver moi-même mes reines? Pourquoi ne me lancerais-je pas dans la production de pollen, de propolis? En quoi pourrais-je être utile à ma section



Photo: ÉDITION VDRB



ou ma fédération? Ça, c'est une excellente question et je préfère de loin celui qui s'engage à celui qui ne pense qu'à critiquer. Mais foin de morale.

Je pars du principe que vous avez fait tout juste pour assurer un bon hivernage à vos colonies. Vous avez des reines jeunes et de qualité; certaines études ont montré que plus les reines sont jeunes, plus elles pondent longtemps en automne et plus les pertes hivernales diminuent. Vous avez contrôlé que les provisions sont suffisantes pour passer l'hiver sans problèmes dans le micro climat de votre rucher. Enfin, vous avez combattu varroa. On n'insistera jamais assez sur l'efficacité des traitements faits correctement et à temps; ce sont deux conditions indispensables pour l'épanouissement de vos colonies lors de la prochaine campagne apicole. Quant aux conditions météo... ni vous, ni moi n'avons une quelconque influence. Et d'ailleurs les abeilles s'en moquent. Depuis le temps, elles ont appris à s'adapter aux caprices de la météo.

Dans les prochains jours ou semaines, vous devrez vous décider si un traitement à l'acide oxalique est nécessaire. Pour le savoir, faites le décompte régulier de la chute de varroas sur un lange préalablement enduit d'un produit (graisse p. ex.) qui servira de piège. Si la chute est inférieure à un varroa par jour, le traitement à l'acide oxalique sera superflu. S'il en tombe un par jour, le traitement sera utile. S'il tombe plus d'un varroa/jour, le traitement sera indispensable. Si vous ne le faites pas, la colonie passera certainement l'hiver... mais ne survivra pas jusqu'à l'été prochain. A bon entendeur, salut!

Si un traitement s'avère nécessaire, observez la nature. Comptez 21 jours à partir du premier gel et, théoriquement, vous serez sûr qu'il n'y a plus de couvain. C'est important car l'efficacité de l'acide oxalique est optimale hors couvain. Surveillez une fois de plus la météo. Lorsque la température annoncée sera au minimum de 5° vous pourrez intervenir. Mais il ne faut pas non plus que la température soit trop élevée. Les abeilles doivent toutes être dans la ruche... et toujours en grappe.

L'acide oxalique se conserve au frais. Avant utilisation, réchauffez-le au bain-marie jusqu'à une température de l'ordre de 25°; les abeilles qui seront aspergées vous en sont d'ores et déjà reconnaissantes! Lorsque l'on possède quelques ruches, la méthode par dégouttement est idéale. Avec une pipette, laissez tomber 5 ml par ruelle occupée... et les varroas squatters passeront... de vie à trépas. Notez cependant qu'on n'arrive pas à tous les éliminer. Alors ne songez surtout pas à faire un second traitement; vos colonies en mourraient. Si vous possédez un très grand nombre de colonies... vous n'êtes plus un débutant.

Le traitement effectué, reprenez les comptages de varroas. La probabilité est très forte – le traitement a fait ses preuves depuis de longues années – qu'il tombe dorénavant moins d'un varroa par jour. A ce taux, vous ne devriez plus avoir de problèmes jusqu'au premier traitement au formique du début août 2009.

Sur cette constatation positive, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos abeilles, d'excellentes fêtes et une santé à toute épreuve.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Notre assortiment contient plus de 1000 articles pour l'apiculture, vous trouverez un très grand nombre de ces articles dans nos points de vente.

Vous profiterez d'un service personnalisé par des personnes compétentes et dévouées.

Points de vente Bienen-Meier en Romandie

1880 Bex:

Pierre-Yves Marlétaz,
Rue du Simplon
Tél. 024 463 38 38

1725 Posieux:

Nadine & Ruedi Schläfli,
Route des Musées
Tél. 026 401 00 42 / 079 687 69 53

1147 Montricher:

Monika Lüthi,
Quincaillerie Le Canada
Tél. 021 864 50 66

3232 Ins / Anet:

Jürg & Margareth Frei,
Bielstrasse 12 – 3232 Ins / Anet
Tél. + Fax 032 313 32 03

Revendeurs exclusifs de produits Bienen-Meier

1680 Romont:

Commerce de Fer SA,
Rte de l'Industrie 20
Tél. 026 651 93 93

1950 Sion:

Quincaillerie Walpen,
Grand-Champsec 12
Tél. 027 203 45 55

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA